



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



PUBLIÉ LE 08 OCT. 2026
Date de réception en préfecture : 08/10/2026
094-219400173-20261008-2026-188-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

N°2026-188

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 24 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

REMPLACEMENT DES REPRESENTANTS DE LA VILLE POUR SIEGER AUX INSTANCES DE
L'AGENCE METROPOLITAINE DES MOBILITES PARTAGEES (AGEMOB)

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. LATRONCHE, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M. ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, Mme BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, Madame MOREIRA MARQUES, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme DE JESUS MORGADO, M. LAMOTTE, M. SY, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme ADOMO

Mme LE THIES (donne procuration à Mme ASHRAF)

Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)

Mme KASSOU (donne procuration à M. SY)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 45

Nombre de procurations : 3

Nombre de votant(e)s : 38

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Conseil municipal,

094-219400173-2026-008-2026-188-DL
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L 2121-21, les articles L5211-7, L5211-8, relatifs aux dispositions communes aux établissements publics de coopération intercommunale et l'article L5711-1 relatif aux syndicats mixtes composés de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale ou exclusivement d'établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu la délibération 2026-075 du Conseil municipal du 29 avril 2026 relative à la « Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger aux instances de l'agence métropolitaine des mobilités partagées (AGEMOB) » ;

Vu les statuts de l'AGEMOB qui prévoient que chaque commune et établissement public de coopération intercommunale adhérent élit un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Considérant la démission de Monsieur Henrique RIBEIRO, membre des instances d'AGEMOB et la nécessité de procéder à son remplacement.

Considérant qu'une seule liste de candidature a été déposée.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : DÉSIGNE pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein du comité syndical de l'AGEMOB :

En qualité de délégué titulaire	En qualité de délégué suppléant
Madame THÉOPHILE	Monsieur DUBUS

A l'unanimité,

10 NPPV

Mme Rosalie DE JESUS MORGADO, Mme Zohra KASSOU, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF